

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 26 septembre 2019

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 2.9, 2.10, 2.11, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.10, 6.11, 6.12, 6.13, 6.14, 6.15, 6.16, 6.17, 6.18, 6.19, 6.20, 6.21, 6.22, 6.23, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 8.7, 8.8, 8.9, 8.10

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 20h30.

Etaients présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX (jusqu'au 4.1) Audeux : Mme Françoise GALLIOU (jusqu'au 7.5) Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Eric ALAUZET, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT (à partir du 6.2), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER (à partir du 1.1.1), M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN (à partir du 1.1.1), M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à partir du 0.3), M. Ludovic FAGAUT (à partir du 1.1.1), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à partir du 1.1.1), Mme Béatrice FALCINELLA (à partir du 1.1.1), M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Philippe GONON (à partir du 1.1.1), M. Jacques GROSPERRIN, M. Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 7.1), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, M. Thierry MORTON (à partir du 1.1.1), M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à partir du 1.1.1), Mme Danielle POISSENOT (à partir du 1.1.1), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.1.1), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY (à partir du 1.1.1) Bonnay : M. Gilles ORY Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 1.1.1) Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chauenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET, M. Gilbert GAVIGNET Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Devecey : M. Michel JASSEY Fontain : Mme Martine DONEY, M. André AVIS Franois : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Vèze : Mme Catherine CUINET (à partir du 1.1.1) Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.1) Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIÉ (à partir du 1.1.1) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET (à partir du 5.3), M. Pascal ROUTHIER Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON (à partir du 1.1.1) Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY (à partir du 1.1.1) Vieilley : M. Franck RACLOT Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER

Etaients absents :

Besançon : M. Julien ACARD, M. Frédéric ALLEMANN, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Carine MICHEL, M. Philippe MOUGIN, Mme Rosa REBRAB, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, M. Gérard VAN HELLE Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Philippe COURTOT Chevroz : M. Yves BILLECARD Deluz : M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE, M. Jacky LOUISON Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Novillars : M. Philippe BELUCHE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Saône : M. Yoran DELARUE Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vaire : M. Jean-Noël BESANCON Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

Secrétaire de séance : M. Michel JASSEY

Procurations de vote :

Mandants : F. GALLIOU (à partir du 8.1), P. BONNET, E. BRIOT, D. DARD, C. DEVESA, A. GHEZALI, M. LEMERCIER (à partir du 6.2), C. MICHEL, R. REBRAB, R. STHAL, Y. BILLECARD, F. TAILLARD, Y. GUYEN, H. TRUDET, JM. BOUSSET, A. LORIGUET

Mandataires : B. VOUGNON (à partir du 8.1), J. GROSPERRIN, C. LIME, K. ROCHDI, A. POULIN, M. ZEHAF, G. CHALNOT (à partir du 6.2), N. BODIN, S. WANLIN, E. ALAUZET, G. ORY, R. STEPOURJINE, M. FELT, A. FELICE, F. BAILLY, C. MAGNIN-FEYSOT

Délibération n°2019/004865

Rapport n°0.3 - Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Commission : Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibération du 29 avril 2014, modifiée par délibérations du 30 juin 2016, du 16 novembre 2017 et 17 décembre 2018, donné délégation au Président pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Président dans le cadre de ses attributions déléguées.

I. En matière financière

Service Tourisme :

- Doubs Tourisme : cotisation label « Accueil Vélo » 2019- 2022 (2 x 200 €) – liquidée le 11/07/2019
- Pavillon Bleu : participation campagne et label 2019 (2 x 490 €) – liquidée le 07/03/2019

Service Environnement:

- RENETA appel à cotisation 2019 - 300 euros, liquidation n°4802/1 me 11/06/2019
- Conservatoire Botanique National : cotisation 50€ liquidée le 18/06/2019

Décisions prises dans le cadre des régies :

- FIN.19.08.D12 du 7 juin 2019 – Régie de recettes liée à la gestion de la base de loisirs d'Osselle – Modification de l'article n°1 de la décision FIN.19.08.D11 du 9 mai 2019.
- FIN.19.08.D15 du 21 août 2019 - Régie de recettes liée à la gestion de la base de loisirs d'Osselle - Augmentation du montant de l'encaisse et du montant de l'encaisse fiduciaire.

Demandes de subventions :

FIN.19.08.D14 du 2 août 2019 – Demande de subventions auprès de l'Etat (DRAC) – Reconstruction de zones de perrés sur les berges du Doubs.

FIN.19.08.D16 du 13 août 2019 – Demande de subventions auprès du Département du Doubs – Requalification du centre village de Serre-les-Sapins – Aménagements de sécurité.

FIN.19.08.D17 du 20 août 2019 – Demande de subventions auprès de l'Etat – Reconfiguration et sécurisation de la place Jean Gigoux et de la rue Pécelet.

En matière financière pour l'Habitat privé : Commission 5 du 21/05/19 et 11/07/19

A/ Programme d'aide à l'accession à la propriété - décisions de subvention

- Attribution de **4 subventions** pour un montant prévisionnel global de **20 000 €** au titre du programme d'aide à l'accession à la propriété.

B/ Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé : dispositifs « AAPEL PO », « AAPEL PB » et « PAMELA » - décisions de subvention

- Attribution de **45 subventions** pour un montant prévisionnel global de **265 146 €** au titre du dispositif « AAPEL propriétaires-occupants » (revenus modestes à très modestes).
- Attribution de **6 subventions** pour un montant prévisionnel global de **9 075 €** au titre du dispositif « PAMELA » (revenus moyens).

C/ Programme d'accompagnement des copropriétés : dispositif d'aide à la décision

- Attribution d'une **subvention** pour un montant prévisionnel global de **1 526 €** au titre du dispositif d'aide à la décision en copropriétés

En matière financière pour l'Habitat public : Commission 5 du 11/07/19

A/ Programme de soutien à la réhabilitation des logements locatifs publics - décisions de subvention – Habitat 25

- Attribution d'une subvention pour un montant prévisionnel global de 178 260 € pour une opération de réhabilitation de 55 logements situés 43 à 45 Chemin du Sanatorium à Besançon.

B/ Programme de soutien à la réhabilitation des logements locatifs publics - décisions de subvention – Néolia

- Attribution d'une **subvention** pour un montant prévisionnel global de **108 556 €** pour une opération de réhabilitation de 90 logements situés 2 à 18 Allée des Pervenches à Besançon.
- Attribution d'une **subvention** pour un montant prévisionnel global de **88 202 €** pour une opération de réhabilitation de 41 logements situés 7 à 13 Rue Dalloz à Besançon
- Attribution d'une **subvention** pour un montant prévisionnel global de **70 768 €** pour une opération de réhabilitation de 32 logements situés 1 à 5 Rue Mathiez à Besançon

C/ Programmation de droit commun 2019 pour une offre nouvelle de logements locatifs publics – Décision d'agrément et de subvention – Habitat 25

- Attribution d'une subvention d'équilibre sur les crédits délégués de l'Etat d'un montant de **14 196 €** et sur nos fonds propre d'un montant de **34 000 €** pour une opération d'acquisition en VEFA de 5 logements situés 17 Rue de Vesoul à Besançon.

D/ Programmation de droit commun 2019 pour une offre nouvelle de logements locatifs publics – Décision d'agrément et de subvention – Grand Besançon Habitat

- Attribution d'une subvention d'équilibre sur les crédits délégués de l'Etat d'un montant de **92 274 €** et sur nos fonds propre d'un montant de **286 000 €** pour une opération d'acquisition en VEFA de 43 logements situés 49 à 51 Rue de Dole à Besançon.

II. En matière de marchés publics

Entretien et réparation des instruments de musique pour le Conservatoire à Rayonnement Régional

Lot 1 – Entretien et réparation des pianos

Titulaire : BIETRY MUSIQUE – 25000 BESANCON

Date de notification : 28/08/2019

Montant : 42 000 € HT

Travaux Berges 2019

Titulaire : PATEU ET ROBERT – 25000 BESANCON

Date de notification : 09/07/2019

Montant : 159 737,87 € HT

Marché subséquent à l'accord-cadre pour la fourniture de carburant GNR ; gazole et super sans plomb 95. Lot 2 : gazole

Titulaire : THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION – 25300 PONTARLIER

Date de notification : 06/05/2019

Montant : 28 600 € HT

Marché subséquent à l'accord-cadre pour la fourniture de carburant GNR ; gazole et super sans plomb 95. Lot 2 : gazole

Titulaire : THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION – 25300 PONTARLIER

Date de notification : 21/05/2019

Montant : 31 148 € HT

Marché subséquent à l'accord-cadre pour la fourniture de carburant GNR ; gazole et super sans plomb 95. Lot 3 : super sans plomb 95

Titulaire : THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION – 25300 PONTARLIER

Date de notification : 03/06/2019

Montant : 26 600 € HT

Marché subséquent à l'accord-cadre pour la fourniture de carburant GNR ; gazole et super sans plomb 95. Lot 2 : gazole

Titulaire : F3C – 25110 BAUME LES DAMES

Date de notification : 20/06/2019

Montant : 29 562 € HT

Marché subséquent à l'accord-cadre pour la fourniture de carburant GNR ; gazole et super sans plomb 95. Lot 3 : super sans plomb 95

Titulaire : F3C – 25110 BAUME LES DAMES

Date de notification : 01/07/2019

Montant : 25 981,20 € HT

Marché subséquent à l'accord-cadre pour la fourniture de carburant GNR ; gazole et super sans plomb 95. Lot 2 : gazole

Titulaire : THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION – 25300 PONTARLIER

Date de notification : 04/07/2019

Montant : 27 312 € HT

Marché subséquent à l'accord-cadre pour la fourniture de carburant GNR ; gazole et super sans plomb 95. Lot 2 : gazole

Titulaire : THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION – 25300 PONTARLIER

Date de notification : 18/07/2019

Montant : 28 550 € HT

Marché subséquent à l'accord-cadre pour la fourniture de carburant GNR ; gazole et super sans plomb 95. Lot 2 : gazole

Titulaire : F3C – 25110 BAUME LES DAMES

Date de notification : 05/08/2019

Montant : 29 575 € HT

Marché subséquent à l'accord-cadre pour la fourniture de carburant GNR ; gazole et super sans plomb 95. Lot 3 : super sans plomb 95

Titulaire : THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION – 25300 PONTARLIER

Date de notification : 06/08/2019

Montant : 26 576 € HT

Marché subséquent à l'accord-cadre pour la fourniture de carburant GNR ; gazole et super sans plomb 95. Lot 2 : gazole

Titulaire : F3C – 25110 BAUME LES DAMES

Date de notification : 26/08/2019

Montant : 31 700 € HT

Acquisition d'un pont élévateur encastré 3 points de levage avec prise sous essieu pour véhicule poids lourds, d'une capacité de levage minimum 30 tonnes

Titulaire : STERTIL EQUIPEMENT – 62660 BEUVRY

Date de notification : 28/06/2019

Montant : 88 300 € HT

Itinéraires pédestres, VTT, cyclo et sites à vocation touristique du Grand Besançon
Lot 1 – Conception et fourniture de signalétique et de mobilier pour les itinéraires et sites à vocation touristique du Grand Besançon
Titulaire : PIC BOIS RHONE ALPES – 01300 BREGNIER CORDON
Date de notification : 17/05/2019
Montant : 50 000 € HT

Itinéraires pédestres, VTT, cyclo et sites à vocation touristique du Grand Besançon
Lot 2 – Aménagement, pose des équipements et entretien des itinéraires et sites à vocation touristiques du Grand Besançon
Titulaire : FRYSS PAYSAGE – 70100 GRAY
Date de notification : 27/05/2019
Montant : 39 000 € HT

Maintenance évolutive et prestations complémentaires logiciel Inser Formation
Titulaire : INSER – 75002 PARIS
Date de notification : 09/05/2019
Montant : 50 000 € HT

Fourniture de valideurs billettique supplémentaires pour le réseau de transport urbain
Titulaire : VIX TECHNOLOGY France – 25000 BESANCON
Date de notification : 30/04/2019
Montant : 63 593 € HT

Gestion de billets sans contact sur le système billettique existant sur le réseau Ginko
Titulaire : VIX TECHNOLOGY France – 25000 BESANCON
Date de notification : 02/05/2019
Montant : 31 630 € HT

Gestion de billets sans contact sur les distributeurs automatiques de titres sur le réseau Ginko
Titulaire : FLOWBIRD – 25000 BESANCON
Date de notification : 09/05/2019
Montant : 86 700 € HT

Fourniture de racks de stockage
Titulaire : ACE INGENIERIE – 26400 CREST
Date de notification : 18/07/2019
Montant : 150 000 € HT

Fourniture de 4 colonnes de levage pour le tramway
Titulaire : SEFAC – 08800 MONTHERME
Date de notification : 30/07/2019
Montant : 73 410 € HT

Besançon – Mise en double sens de la rue de l'Amitié
Titulaire : COLAS NORD EST – 25410 DANNEMARIE SUR CRETE
Date de notification : 23/07/2019
Montant : 394 806,30 € HT

III. En matière d'affaires juridiques, contentieuses et d'assurances

Assurances :

- Acceptation d'un chèque de 5940 € de CAMBTP correspondant au versement de l'indemnité d'assurance suite au choc de véhicule contre le portail du CTM le 03/09/2018.
- Encaissement d'un chèque de 2196 € d'Allianz correspondant au versement de l'indemnité d'assurances suite au choc de véhicule contre un lampadaire à Miserey-Salines le 17/03/2019.
- Encaissement d'un chèque de 87,96 € des Transports PENSIER correspondant à la réparation d'un potelet suite au choc de véhicule du 04/03/2019 à Ecole Valentin.
- Encaissement d'un chèque de 749,11 € de BEAC correspondant à l'indemnité d'assurances suite au choc de véhicule ayant endommagé un miroir de voirie le 07/04/2019 à l'angle de la rue de Bellevue et du Funiculaire.

Contentieux :

- GBM c/ Monsieur M. et autres : introduction d'une requête en référé le 28/08/2019 devant le Tribunal de Grande Instance de Besançon en vue de l'expulsion immédiate d'occupants sans titre installés illégalement rue de Vesoul/Chemin de la Combe Noire à Besançon.
- Société S. c/ GBM : défense des intérêts de Grand Besançon Métropole dans le cadre d'une requête en référé provision introduite le 15/05/2019 par la société S, demandant le versement du solde de son marché de travaux.
- Mme H. c/ GBM : défense des intérêts de Grand Besançon Métropole dans le cadre d'une requête introduite par Mme H. le 09/08/2019, demandant l'annulation d'une facture de participation financière à l'assainissement collectif.
- Société S. c/ GBM : défense des intérêts de Grand Besançon Métropole dans le cadre d'une requête introduite le 14/06/2019 par la société S, demandant la requalification d'un poteau incendie et son déplacement à la charge de la collectivité.

Dépôts de plainte :

- Le 4 avril 2019, pour l'incendie de trois points d'apport volontaire (verre),
- Le 12 mars 2019, pour l'incendie de quatre points d'apport volontaire (verre),
- Le 12 mars 2019, pour l'incendie d'un bac à déchets.

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

